

Renfort pour les plongeurs ?

ENVIRONNEMENT La soirée de présentation de l'étude scientifique sur la zone des Briquets à Hendaye, a vu émerger les bonnes volontés

Fabien Jans
f.jans@sudouest.fr

L'initiative a fait l'objet de tant de commentaires sur les réseaux sociaux, que l'on s'attendait à une réunion tendue, jeudi soir, à Hendaye. Sur l'estrade de l'auditorium Antoine-d'Abbadie, Éric Saint-Martin, plongeur membre du Comité départemental de la FFESSM (1), au côté de Pierre Sasal, chercheur au CNRS, venus présenter l'étude scientifique lancée depuis quelques semaines sur la zone des Briquets, au large de la pointe Sainte-Anne.

En face, des pêcheurs, professionnels et de loisirs, des pratiquants de chasse sous-marine, d'autres plongeurs et des élus, d'Hendaye et Ciboure notamment. Avec pour la majorité dans un coin de la tête, les propos d'Éric Saint-Martin relatés dans nos colonnes (notre édition du 19 septembre), sur son intention d'aboutir, à terme, à la création d'une réserve marine sur la Côte basque. Soit un site débarrassé de toute activité humaine, autre que scientifique. Autant dire que l'idée ne plaît pas à tout le monde.

Pour lui, la perspective doit pourtant permettre d'en finir avec ce qu'il entrevoit comme une hypocrisie : « Comme le maire de Guéthary l'a dit en son temps, l'aire marine protégée (AMP) qui existe aujourd'hui (2) ne protège rien du tout. »

Point zéro

L'objectif poursuivi est toutefois loin d'être atteint. À tout le moins, l'étude scientifique reprend à son compte le slogan accolé au document d'objectif établi lors de la création de la fameuse AMP en 2016 : « Pour le maintien et le rétablissement de la faune et de la flore marine de la Côte basque ». À quel

terme ? Long sans doute. Scientifiquement, l'étude financée pour une année par la Fondation de France (à hauteur de 15 000 euros) et le CNRS (3 000 euros pour le salaire des chercheurs impliqués) représente, en effet, un point zéro.

« Nous allons effectuer les relevés sur la zone des Briquets en utilisant la méthode des transects (3), explique Pierre Sasal. Ils seront limités à la description du peuplement diurne, qui représente une part déjà importante, et du substrat. En compilant ces données sur le long terme, l'objectif est de pouvoir dire où nous en sommes dans ce milieu. Il faudra donc trouver des financements pour aller au-delà de cette simple première année. »

Car si l'expérience évoquée par des plongeurs et pêcheurs qui connaissent les lieux depuis les années 1960 et ont vu les populations de poissons changer, voire se réduire à la portion congrue, porte un intérêt moral, il n'en va pas de même d'un point de vue purement scientifique.

L'automne 2019 représente donc le début d'une histoire qui a pourtant commencé il y a de nombreuses années.

Un premier consensus

« Ceci dit, si toutes les volontés se rassemblent, les choses peuvent avancer vite », reprend Pierre Sasal.

Résidant à Perpignan, ce chercheur originaire d'Hendaye connaît bien l'exemple de la réserve naturelle marine Cerbère-Banyuls (650 hectares) créée à l'initiative des pêcheurs : « Quarante ans après, ils viennent avec leurs bateaux en périphérie de la zone et bénéficient de ce que l'on appelle "l'effet réserve". Cela ne se fait pas en quelques années, il faut compter vingt à trente ans. Mais ça fonctionne. » 65 plongeurs volontaires ont d'ores et déjà



Les plongeurs effectueront des relevés réguliers sur la zone des Briquets. PHOTO ARCHIVES DR

Un débat serein et enrichi

Sans véhémence, les usagers du milieu marin de la Côte basque présents jeudi soir ont apporté leur écot au débat. Ainsi un pêcheur de loisirs soulignait-il l'importance d'observer les algues « qui sont un bon indicateur de la qualité des eaux. Il faut également faire la différence entre la population de poissons sédentaires et migrateurs, et s'occuper du problème de la pêche intensive dans les frayères. »

« Des poissons sédentaires, il n'y en a quasiment plus. On trouve surtout des espèces que l'on ne connaissait pas, qui remontent vers des eaux plus froides », confirme un marin pêcheur, évoquant la problématique du réchauffement climatique, et s'inquiétant aussi de la présence massive de plongeurs sur la zone des Briquets à l'occasion de cette étude.

« Nous n'irons pas plonger sous les bateaux de pêche, rassure Éric Saint-Martin. Et nous ne serons pas plus nombreux que d'habitude. Il n'y a pas de changement de notre activité hormis le fait que, au lieu de faire des sorties loisirs, nous en profiterons pour faire nos relevés. »

été formés pour réaliser les relevés sous-marins.

Jeudi soir, alors que l'on s'attendait à un débat houleux, c'est la curiosité qui a primé. Et la volonté commune de protéger un milieu reconnu comme fragilisé qui a émergé. Des membres du club de

chasse sous-marine de Saint-Jean-de-Luz - Donibane Urpeko Kirolak - ont souligné l'intérêt d'effectuer également des relevés dans les eaux moins profondes. Des pêcheurs professionnels se sont dits prêts à partager les observations et comptes rendus opérés dans leurs filets.

C'est finalement un premier consensus qui est apparu même si les opposants les plus farouches à l'idée d'une réserve marine n'avaient pas fait le déplacement.

Quant aux élus, ils ont été placés face à leurs responsabilités : « Nous, nous ne prenons aucune décision, prévient Pierre Sasal. Nous allons compiler les données, qui seront complétées par une enquête sociologique anonyme sur l'intérêt de préserver le littoral basque, et les fournir aux décideurs. Ce sont eux qui auront ensuite les arguments entre leurs mains et prendront ou non des mesures de gestions adaptées à la situation. »

(1) Fédération française d'études et de sports sous-marins.

(2) Les aires marines protégées sont moins restrictives que les réserves marines.

(3) Un transect est une ligne virtuelle ou physique que l'on met en place pour étudier un phénomène où l'on comptera les occurrences.

FAITS DIVERS

BAYONNE

Un quinquagénaire suspecté de féminicide écroué

Un Bayonnais âgé de 52 ans a été mis en examen, hier, pour violences habituelles ayant entraîné la mort, et écroué à la maison d'arrêt de Bayonne, en attendant un débat différé, jeudi, devant le juge des libertés et de la détention. Samedi, le quinquagénaire a appelé les policiers après avoir découvert le corps sans vie de sa compagne dans leur appartement, dans les quartiers nord de Bayonne. Agée de 53 ans, la victime était couverte de bleus à l'arrivée des policiers. Placé en garde à vue, son conjoint a nié être à l'origine de son décès. Il était déjà connu de la justice pour des faits anciens de violence conjugale.

CAMBO-LES-BAINS

Le Carrefour Contact braqué à main armée

Samedi, peu avant la fermeture du Carrefour Contact, deux hommes au visage dissimulé ont fait irruption dans la supérette armés d'un couteau et d'une arme de poing. Sous la menace, ils se sont fait remettre le contenu des tiroirs-caisses, soit près de 1 000 euros, avant de prendre la fuite. Un troisième individu les attendait en voiture sur le parking. Le dispositif aussitôt établi n'a pas permis de les rattraper. Les employés présents n'ont pas été blessés mais sont choqués. Il n'a pu encore être établi s'il s'agissait d'un vrai pistolet ou d'une arme factice. L'enquête criminelle a été confiée à la compagnie de gendarmerie de Bayonne épaulée par la section de recherches de Pau.

BIARRITZ

Un nageur frôle la noyade au Port-Vieux

Un homme de 75 ans, habitué des bains quotidiens dans l'océan à partir de la plage du Port-Vieux, a ignoré les alertes vagues-submersion et l'interdiction de plage qui avait été lancée quelques heures plus tôt, hier, et s'est mis à nager dans une mer particulièrement agitée au lendemain de la tempête Amélie. Le septuagénaire s'est retrouvé en difficulté près du Trou au diable et s'agrippait aux rochers tandis qu'une autre nageuse, partie avec lui, parvenait à regagner le rivage. Police, pompiers, Samu et hélicoptère de la gendarmerie ont été dépêchés sur place. Deux pompiers sont parvenus à le sortir de cette périlleuse posture : il a pu regagner en marchant l'ambulance où il a été soigné. Et ser-

monné sur cette inutile prise de risques.

SAINT-JEAN-DE-LUZ

Des mineurs interpellés pour violences en réunion

Un groupe d'une dizaine de mineurs de Saint-Jean-de-Luz et des communes alentours a eu une altercation avec quatre majeurs qui participaient à la fête d'Halloween, jeudi soir dernier, au parc Duconténia de Saint-Jean-de-Luz. Deux des quatre personnes prises à partie ont écopé de coups avant que la police n'arrive pour disperser le groupe. Quatre mineurs, dont certains déjà défavorablement connus des services de police, ont été arrêtés et placés en garde à vue. Deux d'entre eux en sont ressortis avec des convocations à répondre de leurs actes devant la justice. À noter qu'un tir

de fumigène a également été déploré au niveau du commissariat de police pendant les auditions des quatre suspects. Les policiers ne peuvent toutefois pas établir de preuves matérielles que celui-ci a été tiré par les autres jeunes du groupe.

Un train percute un tracteur à Saint-Martin-d'Arrossa

Hier, un TER reliant Bayonne à Saint-Jean-Pied-de-Port a percuté la roue d'un tracteur, vers 8 h 40, au niveau de Saint-Martin-d'Arrossa. Ce passage à niveau n'est pas équipé de barrière, mais d'une signalisation de type croix de Saint-André. Le tracteur était conduit par un employé communal. L'accident n'a fait aucun blessé mais a entraîné une interruption de trafic entre Bayonne et Saint-Jean-Pied-de-Port une partie de la matinée. Les sapeurs-pompiers d'Ossès et de Saint-Etienne-de-Baigorry sont rapidement intervenus, ainsi que la gendarmerie pour les premières constatations. Les 22 passagers du train ont été pris en charge par la SNCF par bus.